



# LOUVIGNE



Bulletin municipal - Juillet 2011 - N°34

## Au sommaire de ce bulletin

<b>Le mot du Maire</b> .....	<b>3</b>
<b>Actualités municipales</b> .....	<b>4</b>
<b>Petite enfance et socio-culturelle</b> .....	<b>4</b>
<b>Bâtiments communaux et embellissement</b> .....	<b>5</b>
<b>Voirie et réseaux</b> .....	<b>6</b>
<b>Finances, divers</b> .....	<b>7</b>
<b>Actualités sociales</b>	
<b>Contrat enfance jeunesse</b> .....	<b>8</b>
<b>Assistantes maternelles</b> .....	<b>9</b>
<b>CCAS</b> .....	<b>9</b>
<b>Actualités Laval-Agglo</b> .....	<b>10-11-12</b>
<b>Etat civil</b> .....	<b>13</b>
<b>Les associations de Louvigné</b> .....	<b>14-21</b>
<b>Informations pratiques</b> .....	<b>22</b>
<b>Graines de Champion</b> .....	<b>23</b>
<b>Calendrier des manifestations</b> .....	<b>24</b>

### Responsable de rédaction :

M. Le Maire

### Comité de rédaction :

Commission communication  
et le secrétariat de Mairie

**Prochain numéro** : janvier 2012

**Impression** : Imprimerie Imprim'Services

## Carnet d'adresses

**Mairie** 02 43 37 30 94

6, Place Saint Martin  
[mairie.louvigne@wanadoo.fr](mailto:mairie.louvigne@wanadoo.fr)  
Ouverture du lundi au vendredi  
de 14h à 18 h

**Salle des loisirs** 02 43 37 81 54  
Place des Sports

**Maison des associations**  
29, Grande Rue

**Animation jeunesse** 02 43 37 35 93  
Mairie d'Argentré 06 72 11 98 15  
53210 ARGENTRE  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h30

**Restaurant scolaire** 02 43 37 71 10  
(répondeur)

**Point Poste à La Petite Epicerie** 02 43 37 81 63  
11, Place Saint Martin  
Horaires d'ouverture de la Petite  
Epicerie

### Déchetterie

**Louvigné - Argentré- Soulgé**

Route d'Argentré

Ouverture

Lundi 09h30 à 12h

Mercredi 14h à 18h

Judi 14h à 18h

Vendredi 9h30 à 12h

Samedi 9h à 12h

et 14h à 18h

### Pompiers, protection civile

Appel d'un téléphone fixe 18

Appel d'un téléphone portable 112

**SAMU** 15

**Gendarmerie** 17

**Centre anti-poisons  
d'ANGERS** 119

**ERDF** 0 810 333 053

**SAUR** 0 810 811 190

90, rue Charles de Gaulle  
53960 BONCHAMP LES LAVAL





## LE MOT DU MAIRE

Justice sociale et équité fiscale, prise en charge de la dépendance, chômage des jeunes, voilà des thèmes qui vont occuper largement les débats dans les mois à venir.

Comment pouvons-nous justifier qu'un foyer sur deux échappe à l'impôt sur le revenu et que certains, grâce aux « niches fiscales » ne paient pas leur dû ? Dans le même temps, il faut réduire les déficits, préserver le commerce extérieur et maintenir les solidarités. Où sont les solutions ? Certainement pas dans des débats « gauche / droite » stériles mais, c'est ma conviction, dans une recherche commune visant à se préoccuper en priorité du mieux-être des Français. Peut-être retrouverions-nous, ainsi, un peu de la confiance qui, de plus en plus, fait défaut à nos hommes politiques ?

La commune, cellule de base de notre système politique, doit aussi se préoccuper de cette crise de confiance. Le mal être, le mal vécu s'expriment souvent par la révolte, la contestation, alors que le dialogue, la concertation apportent souvent les remèdes suffisants. L'actualité reflète chaque jour des événements qui traduisent cette violence, relayée par les moyens de communication modernes, sans aucun contrôle sur les dérapages aux conséquences dramatiques. Un peu de recul, de bon sens permettent de garder la sérénité nécessaire.

Pour cette période estivale, je souhaite à chacune et chacun de profiter au maximum de ce temps de rupture dans les rythmes de travail ou de la vie quotidienne, pour se refaire une santé et accumuler l'énergie indispensable pour la rentrée.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Jean-Bernard LE GALLIOT  
Maire

## ACTUALITES MUNICIPALES

### OUVERTURE DE LA 7<sup>ÈME</sup> CLASSE À LA RENTRÉE

C'est officiel depuis le 26 avril dernier, Louvigné ouvre une classe supplémentaire pour accueillir les 175 élèves louvignéens (*estimation faite en janvier 2011*). On ne peut que se réjouir d'une telle annonce alors que bon nombre de communes connaissent des sorts moins réjouissants avec des fermetures de classe.

Il reste maintenant quelques semaines pour finaliser l'implantation de cette nouvelle classe qui sera une classe de maternelle Petite Section.

Après avis de l'Inspecteur d'Académie, le choix s'est porté sur l'utilisation de l'actuelle salle dite « Multimédias » (40 m<sup>2</sup>) avec une extension sur le local rangement attenant (24 m<sup>2</sup>). Cette classe sera à proximité des sanitaires maternelles et du dortoir.

Un local accueil avec casiers et porte-manteaux sera aménagé dans le hall du bâtiment préfabriqué jouxtant la nouvelle classe.

Les travaux seront réalisés dès le début des vacances d'été et un chantier argent de poche est prévu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre pour aménager la classe.

La salle Multimédias sera transférée à la maison des associations.

### FOURNITURE DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE

La convention relative à la fourniture des repas au Restaurant scolaire passée le 02 juin 2005 avec la Société SBPC, de BÉDÉE (Ille et Vilaine), s'est terminée le dernier jour de l'année scolaire 2010-2011.

Une consultation a donc été effectuée auprès de différents fournisseurs, pour la fourniture des repas au Restaurant Scolaire à compter de la prochaine rentrée scolaire de 2011-2012. La nouvelle proposition de la Société SBPC, a été retenue. Cette proposition peut se résumer de la façon suivante :

- coût des repas enfants : 2,18 € HT, soit 2,30 € TTC / repas (TVA à 5,5 %) ;
- coût des repas adultes : 2,38 € HT, soit 2,51 € TTC / repas (TVA à 5,5 %) ;
- déjeuner composé de 4,5 composantes ;
- le pain et la boisson restant à la charge de la Commune ;
- les repas sont conditionnés en barquettes à usage unique de 6 portions ;
- la livraison effectuée en liaison froide ;

pour les commandes de repas : un prévisionnel pour l'ensemble de la semaine sera demandé la semaine S-1 pour la semaine S. Un ajustement des commandes est à réaliser la veille du jour de la livraison avant 11h00.



#### L'heure de la sortie a sonné pour Jacqueline RABOT !

Le vendredi 1<sup>er</sup> Juillet c'était son dernier jour de travail après 26 années au service de la commune.

Saluons le dévouement de Jacqueline auprès de centaines de petits louvignéens qu'elle a vu évoluer depuis Octobre 1985. Souhaitons lui une douce et belle retraite.

Les maternelles de l'école Le Grand Pré découvriront Sandrine dès la rentrée prochaine, en effet Jacqueline sera remplacée par Sandrine AMIARD.



**Ecole « Le Grand Pré »**  
**29, Grande Rue**  
**53210 LOUVIGNE**  
**02.43.37.31.44**  
[ecole.primaire.louvigne@wanadoo.fr](mailto:ecole.primaire.louvigne@wanadoo.fr)

**Attention l'adresse du site  
de l'école a changé :**

<http://ecolelegrandpre53210.scolablog.net>

## ACTUALITES MUNICIPALES

### FLEURISSEMENT ESPACES VERTS

La commune de Louvigné, contrairement à certaines Communes de notre département, a souhaité continuer à développer son fleurissement pour la rendre plus accueillante et agréable.

Vous avez pu remarquer quelques changements dans les structures (bacs) et des modifications d'implantations. La mise en place des bacs a pour but de donner de la hauteur à notre fleurissement et une certaine forme géométrique à la structure. Ce choix a pour but également de réduire les surfaces d'arrosage et de les optimiser.



Lors de la cérémonie de remise des prix départementaux de fleurissement 2010 qui a eu lieu le samedi 07 mai 2011 à Ernée, la Commune de Louvigné s'est vue décerner le 7<sup>ème</sup> prix départemental pour les communes de 501 à 1000 habitants. Elle a reçu pour cela un bon d'achat de 120 € ainsi que deux plantes.



### BATIMENTS

#### Salle des loisirs :

Le conseil municipal a voté en début d'année des budgets pour la rénovation de la salle de loisirs et ses aménagements extérieurs. Dès ce printemps, les agents communaux ont débuté la réalisation d'une terrasse pour valoriser le cadre de la salle et la rendre plus attrayante. Le choix de mettre la terrasse quasiment au même niveau que la salle est pour la rendre accessible à toutes personnes à mobilité réduite. La terrasse est constituée à l'aide de pavés auto bloquant.

Prochainement, il sera réalisé la réfection des peintures intérieures pour redonner une deuxième jeunesse à cette salle très appréciée de toute notre



#### Tables pique-nique :

Suite à une demande des agents communaux de l'école, la commune a investi dans des tables de pique-nique supplémentaires (4 au total). Deux tables seront installées dans la cour de l'école en plus des deux autres. Les deux tables restantes seront installées à proximité des jeux pour les enfants en face de l'école pour la première et sur le pourtour du bassin d'orage des Capucines pour la seconde.



# ACTUALITES MUNICIPALES

### Transfert dans le domaine public communal de voirie

Le Conseil Municipal a approuvé le transfert des voiries, réseaux et espaces communs des lotissements privés « Le Jardin des Capucines I », « Le Jardin des Capucines II » et « Le Domaine de la Bourdigale » dans le domaine public communal . Les actes notariés seront à la charge des lotisseurs (CIL de la Mayenne pour « Le Jardin des Capucines I » et « Le Jardin des Capucines II », groupe CIM pour le « Domaine de la Bourdigale ») .

### Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (P.A.V.E.)

Pour donner suite au diagnostic accessibilité élaboré par le Cabinet EGIS MOBILITE, le Conseil Municipal décide d'inscrire une dépense de 1 000 € sur trois années budgétaires et de la façon suivante :

- 2011 : travaux en régie pour mettre aux normes des panneaux de signalisation sur les trottoirs ;
- 2012 : abaissement de « bateaux » au droit de passages piétons ;
- 2013 : mise en place de bandes podotactiles en entrée de passages piétons, avec une installation par ordre de priorité ;

En 2014, une révision du P.A.V.E. permettra de mieux intégrer les recommandations du diagnostic aux travaux de voirie, voire d'effacements de réseaux et de réfection de trottoirs.

D'ores et déjà, le Conseil Municipal s'engage à prendre en considération les préconisations du diagnostic dans tous les travaux futurs, en s'adaptant au mieux aux contraintes budgétaires.



*Panneaux en ancienne limite d'agglomération*

### Travaux Route de la Doyère Modification de la limite du périmètre d'agglomération

Afin de permettre au SIAEP d'Argentré Sud d'effectuer des travaux d'installation du réseau d'assainissement collectif et de réfection de la canalisation d'eau potable, le Conseil Municipal a décidé de déplacer la limite du périmètre d'agglomération sur la Route de la Doyère de 90 mètres.



# ACTUALITES MUNICIPALES

## FINANCES - DIVERS

### BUDGET 2011

La rigueur absolue menée sur le budget 2010 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 43 500 €. Cet excédent peut paraître très minime mais il fixe, en chiffres, la volonté de ne pas se laisser entraîner dans une spirale négative.

Le budget prévisionnel 2011 a stabilisé le montant des subventions accordées aux associations à 10 000€, en observant un principe simple : la commune soutient la vie associative dans la mesure de ses capacités.

En lisant les grandes lignes du budget 2011, vous constaterez que les investissements conséquents ne sont toujours pas à l'ordre du jour ; il aurait fallu, pour cela, envisager une nouvelle hausse des taux d'imposition, ce qui n'est pas le cas cette année.

La ligne de conduite pour 2011 est donc toujours : maîtriser les dépenses, geler les investissements et faire face aux besoins prioritaires, comme par exemple une 7<sup>è</sup> classe à l'Ecole « Le Grand Pré ».

En conclusion, nous pouvons parler de « légère embellie » mais prudence et rigueur sont toujours d'actualité.

### TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire les taux de l'année précédente :

- Taxe d'habitation 17,42 %
- Taxe foncière bâtie : 24,80 %
- Taxe foncière non bâtie : 41,34 %



Le personnel communal ou administratif de LOUVIGNE a suivi les 5 et 6 mai 2011 une formation prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

### Le budget en chiffres

<b>DEPENSES</b>	<b>630 349 €</b>
<b>Charges de Personnel</b>	<b>250 250 €</b>
<b>Charges à caractère général</b>	<b>221 235 €</b>
Achat des repas Resteco	31 200 €
Dépenses d'énergies (EDF, combustibles...)	44 100 €
Eau et assainissement	9 400 €
Entretien bâtiments communaux et espaces verts	31 100 €
Entretien voies et réseaux	30 000 €
Services Extérieurs (LPS,ADMR, CEJ, nettoyage)	24 650 €
Affranchissement et télécoms	7 300 €
Fournitures administratives, frais d'études, formation	17 735 €
Primes d'assurances	5 750 €
Ecole (fournitures, contrat maintenance, sorties...)	10 000 €
Subventions versées aux associations	10 000 €
<b>Charges financières</b>	<b>50 300 €</b>
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>4 295 €</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>43 950 €</b>
<b>Impôts et Taxes</b>	<b>26 918 €</b>
<b>Opérations d'ordre entre sections</b>	<b>3 984 €</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>100 €</b>
<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>29 317 €</b>

<b>RECETTES</b>	<b>630 349 €</b>
<b>Excédent en report</b>	<b>43 504 €</b>
<b>Produits, services divers et ventes</b>	<b>59 038 €</b>
Redevances restaurant scolaire	37 200 €
Redevances accueil périscolaire	8 000 €
Remboursement Autres	3 393 €
Remboursement contrat CEJ	9 200 €
Concessions funéraires	200 €
Redevances d'occupation	1 045 €
<b>Impôts et Taxes</b>	<b>326 248 €</b>
Contributions directes	233 691 €
Attributions Laval-Agglomération	82 557 €
Taxes additionnelles sur mutations	10 000 €
<b>Dotations et Subventions</b>	<b>179 111 €</b>
<b>Autres produits de gestion</b>	<b>14 500 €</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 559 €</b>
<b>Travaux en régie</b>	<b>4 600 €</b>

# CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

## Service Jeunesse

C'est l'été, tu as encore de bonnes raisons de venir aux accueils de loisirs Planètes Mômes et Oxyjeunes en plus du programme à chaque période de vacances, tu peux nous retrouver plus particulièrement pour :

**Le Ciné Plein air** à Argentré, le vendredi 22 juillet à 20h à l'accueil de Loisirs, projection en partenariat avec Laval Agglo du film « Dragon », dès 20h, tu viens avec ta famille, le pique nique, un barbecue est mis à disposition et des animations présentées par les enfants.



**L'Atelier Radio** : Pendant une semaine, tu fais Salsa Radio ! Avec les jeunes et enfants des communes d'Argentré, Soulgé et Louvigné, tu prépares, diffuses des émissions sur les ondes.

Du 25 au 29 juillet, Branchez-vous sur la fréquence de Radio Salsa ! Une semaine d'émissions préparée par les enfants et les jeunes. **Louvigné sera sur les ondes, le jeudi 28 juillet vers 12 heures.**



Une année au Service Jeunesse : c'est... des vacances animées, des sorties, des découvertes, des activités... et TOI ! Alors n'attends pas, le programme d'activités pour l'année 2011-2012 est en pleine construction... n'hésite pas à nous faire part de tes envies, tes attentes, tes remarques pour des activités, des séjours, des projets... nous essaierons d'y répondre du mieux possible.

Un mois avant chaque période de vacances, le programme d'activités est distribué dans les écoles, disponible dans les mairies d'Argentré, Louvigné et Soulgé sur Ouette, sur le site Internet d'Argentré et sur demande, nous vous l'envoyons par mail. L'actualité du Service Enfance Jeunesse est sur le blog.

**Service Enfance Jeunesse** : 02 43 37 35 93

[jeunesse@argentre.fr](mailto:jeunesse@argentre.fr)

[www.argentre.fr/oxyjeunes](http://www.argentre.fr/oxyjeunes)

## ARGENT DE POCHE

Toujours pilotée par LAVAL AGGLOMERATION, cette opération remporte un grand succès près des jeunes. Sur l'année 2010 ce sont 50 685 € qui ont été attribués à ces chantiers sur les 20 communes de l'agglomération lavalloise. Cela représente une progression de 8 % en nombre de chantiers. En 2010, 29 jeunes Louvignéens ont effectué 51 heures de travail, pour une rémunération de 1485 €. Le dispositif a été reconduit pour 2011 avec une enveloppe globale de 60.000 €.

Aux vacances de février 2011 aucun chantier n'avait été programmé. En revanche, aux vacances de printemps 3 demi-journées ont été encadrées par les agents Alain et Michel pour des travaux de peinture, désherbage, nettoyage des panneaux signalétiques du bourg.

Deux chantiers d'été sont d'ores et déjà programmés pour Juillet (mise en place de la logistique des ESTIVALES) et Septembre (aide à la mise en place de la nouvelle classe pour la rentrée).

En ballade



Fin de centre



# SOCIAL

## Le CCAS

Le repas des aînés s'est déroulé dans une bonne ambiance le samedi 12 février 2011. Les 60 personnes présentes ont apprécié le repas préparé par nos 3 cuisinières Martine MONNIER, Marie-Paule MENARD et Bernadette LOLLIVIER assistées des autres membres du CCAS.



### Recette « Poulet aux 2 vinaigres et sa garniture »

1 gros poulet fermier coupé en 8 morceaux  
50 ml de vinaigre balsamique  
50 ml de vinaigre de vin vieux  
100 ml de moutarde forte  
50 ml de concentré de tomates  
200 ml de crème liquide légère  
2 tomates en dés  
50 ml d'eau  
5ml de sucre roux  
sel – poivre du Moulin à volonté.



Faites préchauffer le four, th 6/7 ou 200 °C  
Dans un bol mélangeur de 3.5 l, versez les 2 vinaigres, la moutarde, le concentré de tomates, la crème, l'eau, le sucre roux, les tomates pelées, épépinées et coupées en dés, le sel, le poivre du Moulin et mélangez à l'aide d'une spatule.  
Ajoutez les morceaux de poulet, fermez le bol et secouez bien pour enrober tous les morceaux de viande.  
Versez le tout dans une cocotte en verre de 3 l, posez le couvercle et faites cuire 1h15, th 6/7 ou 200°C.



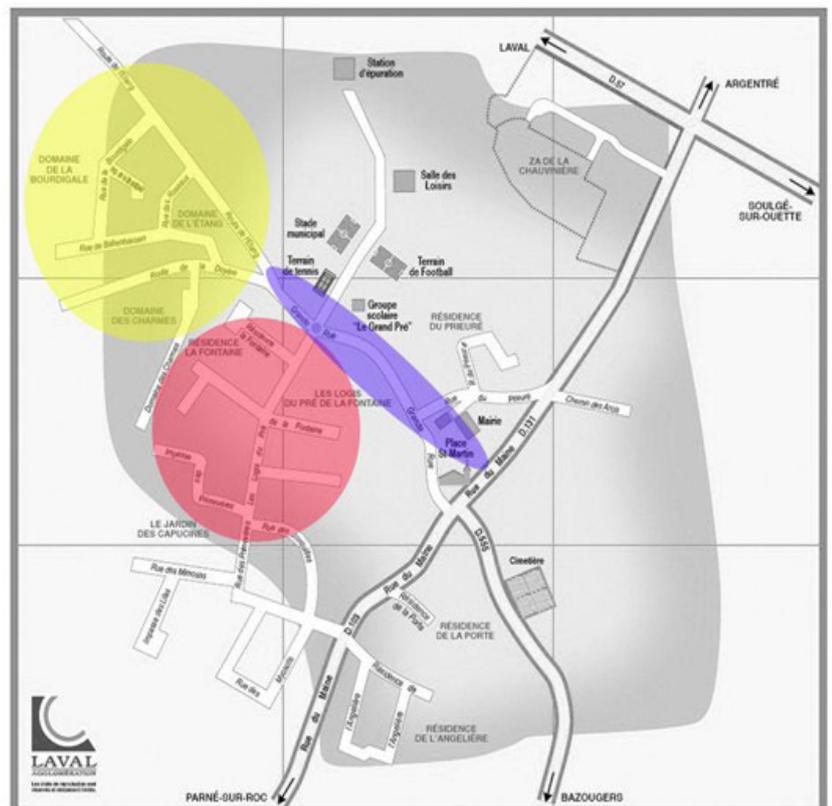
Poulet aux 2 vinaigres et sa garniture



Aumônière de fruits de mer

## Les Assistantes Maternelles de Louvigné

Nom Prénom	Adresse	Téléphone
BOUHOURS Nicole	15 RES LOGIS DU PRE DE LA FONTAINE 53210 - LOUVIGNE	02.43.37.36.27
CAUDRON Nathalie	3 RUE DES PRIMEVERES 53210 - LOUVIGNE	06.25.37.57.18
COUSTURE Marie-Thérèse	11 GRANDE RUE 53210 - LOUVIGNE	06.28.67.77.74
DAVAIC Anne Marie	2 RES LOGIS DU PRE DE LA FONTAINE 53210 - LOUVIGNE	02.43.37.27.54
FERREYRA Rachel	LE PRE DU JARDIN 53210 - LOUVIGNE	02.43.98.17.65
GUILBAULT Maud	1 IMPASSE DES LILAS 53210 - LOUVIGNE	02.43.66.92.98 06.34.98.73.95
HAQUIN-GUYARD Yolande	28 RES LOGIS DU PRE DE LA FONTAINE 53210 - LOUVIGNE	02.43.37.36.75
HAUTOBOIS Marie-Anne	12 RES LOGIS DU PRE DE LA FONTAINE 53210 - LOUVIGNE	02.43.37.37.74
LERIOUX Sandra	22 RES LOGIS DU PRE DE LA FONTAINE 53210 - LOUVIGNE	02.43.37.26.11 06.14.61.01.32
LETORT Maryline	14 RUE DE BABENHAUSEN 53210 - LOUVIGNE	02.43.49.11.51
MORIN Alexandra	16 RUE DE BABENHAUSEN 53210 - LOUVIGNE	02.53.22.82.33
PLANCHENAUT Marie-Odile	1 RES LOGIS DU PRE DE LA FONTAINE 53210 - LOUVIGNE	02.43.37.37.29
SIMON Céline	2 IMPASSE DE LA BOURDIGALE 53210 - LOUVIGNE	02.43.90.45.72 06.65.70.65.88



# LAVAL AGGLO

## Une nouvelle organisation de collecte des déchets depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011

### Les Ordures Ménagères, dans le bourg et les quartiers

- collecte 1 fois par semaine
- ramassage le lundi
- avec un nouveau prestataire, Laval Agglo, ce qui explique des oublis de collecte les premières semaines en certains quartiers par connaissance insuffisante du territoire de la commune

### Les déchets recyclables, dans le bourg et les quartiers

- collecte en porte à porte au lieu de les déposer dans les différents points d'Apport Volontaire
- 1 fois tous les 15 jours
- les mardis des semaines impaires

### Pour les verres

- pas de changement
- toujours les déposer dans les conteneurs collectifs près de l'école et de l'ancienne déchetterie

### Pour les déchets en campagne

- les points de regroupement sont maintenus
- 2 types de conteneurs sont prévus : les ordures ménagères, les déchets recyclables.

### Quels bacs utiliser pour chacun des types de déchets ?

- le bac gris pour les ordures ménagères
- le bac jaune pour les déchets recyclables
- pour des raisons d'hygiène, notamment pour les ordures ménagères, utiliser des sacs fermés pour déposer les déchets dans les bacs
- les bacs ont été livrés à chaque ménage. Si problème (non livraison, disparition, ...), le signaler au service déchets de Laval Agglomération : 02 43 59 71 60

### Pourquoi la benne passe-t-elle 2 fois dans la même rue ?

- le ramassage des déchets se fait désormais d'un seul côté de la rue, pour des raisons de sécurité : l'agent qui ramasse les poubelles ne doit pas traverser la rue.

### Que peut-on mettre dans la poubelle « déchets recyclables » ?

- les cartons : boîtes, suremballages, briques alimentaires, cartons
- le papier : journaux, magazines, prospectus
- les emballages métalliques : boîtes de conserve, canettes métalliques, barquettes, aérosols, bidons
- les emballages plastiques : bouteilles plastiques, flacons de produits de toilettes, bidons

### Utiliser la réglette « Où jeter quoi ? »

- distribuée dans nos boîtes aux lettres depuis début avril par Laval Agglomération dans une enveloppe avec d'autres documents de présentation de la nouvelle organisation

### Au moindre doute mettre les déchets avec les ordures ménagères

- ce doit être systématiquement le cas par exemple pour les pots de yaourts, les pots de rilette, les barquettes polystyrènes, les sacs plastiques, les films plastique légers comme ceux pour l'expédition de journaux et revues
- attention ne pas mettre pour autant dans les bacs les déchets corrosifs, les déchets liquides, les cendres chaudes, tout ce qui est inflammable, dangereux pour la santé, susceptible d'exploser,.....

### A déposer à la déchetterie dans les conteneurs spécifiques

- déchets dangereux : batteries, piles électriques, lampes, peintures, solvants, diluants, désherbants, pesticides, huiles de vidange, huiles de friture
- déchets électriques : petits appareils ménagers, écrans (téléviseurs, ordinateurs), équipements informatiques, hi-fi et téléphoniques, réfrigérateurs, congélateurs, réfrigérateurs, congélateurs
- déchets encombrants : métaux, bois, tout venant, gravats, cartons, amiante ciment
- déchets verts : pelouses, tailles, déchets verts

### Horaires de la déchetterie

**Lundi, Vendredi 9 h 30 – 12 h**

**Mercredi, jeudi 14 h – 18 h**

**Samedi 9 h 30 – 12 h ; 14 h – 18 h**

## STATISTIQUES SUR LA NOUVELLE COLLECTE DES DECHETS

Les tonnages Ordures Ménagères d'Avril et Mai 2010 sont des mois correspondant à la moyenne constatée sur l'année 2010, soit 2066 tonnes.

Sur Avril et Mai cumulés :

- baisse de 22 % du tonnage Ordures Ménagères

- hausse de 49 % du tonnage Collecte Sélective entre 2010 et 2011

	Ordures Ménagère (en tonnage)	Collecte Sélective (en tonnage)
avr-10	2 084	293
avr-11	1 656	365
Ecart en T	-428	72
mai-10	2 010	267
mai-11	1 532	464
Ecart en T	-478	197

**Déchets de santé : déchets piquants, coupants, perforants, médicaments ?**  
 A porter à la pharmacie, ou à la déchetterie des touches à LAVAL

**Et les conteneurs enterrés ?**

Laval Agglomération a commencé à mettre en place des conteneurs enterrés dans deux types d'endroits :  
 -auprès des immeubles collectifs, où les volumes de déchets ménagers sont importants  
 -dans des nouveaux lotissements, pour éviter le passage de camions de collecte.

Il n'y en a pas pour le moment sur la commune de Louvigné

Les emplacements de collecteurs enterrés sont appelés à se développer. Leur mise en place, par exemple dans des lieux où le passage d'un camion de collecte est difficile (impasses sans place à leur bout pour retourner), ainsi que dans des rues très étroites, permettrait de solutionner les difficultés de collecte en ces endroits

**Recommandé : le compost fait de déchets verts et alimentaires**

-fournit un engrais naturel très intéressant pour le jardin  
 -réduit fortement les dépenses de collecte et de traitement des déchets  
 -est encouragé par une aide de 25 € pour un achat de composteur (envoyer la facture à Laval Agglomération)

**Recommandé : le broyage des végétaux.**

-les végétaux et les résidus de taille broyés peuvent rentrer dans la fabrication du compost  
 -ils constituent un paillage très intéressant pour le jardin, au pied des plantes ou des arbres  
 - ils permettent de limiter les dépenses de collecte et de traitement des déchets  
 Remarque : un broyeur peut s'acheter à plusieurs

**D'autres évolutions sont elles envisagées ?**

Les responsables de Laval Agglomération s'interrogent sur l'intérêt et la pertinence d'une mise en place d'une redevance incitative. Celle-ci pourrait dépendre du volume individuel d'ordures ménagères, ou du nombre de présentations du bac à la collecte. Les conteneurs sont d'ailleurs équipés d'une puce électronique qui pourrait être activée si des décisions étaient prises en ce sens.

**Pourquoi cette nouvelle organisation ?**

**Une finalité économique :** limitation des frais de collecte et de traitement des déchets (pas d'augmentation prévue en 2011 avec le nouveau dispositif)

**Une finalité environnementale :** Limitation de la consommation de ressources naturelles nécessaires à la fabrication des produits en les remplaçant par des produits recyclés

**Un objectif de valorisation des déchets**

-en triant les déchets recyclables, en ne les mélangeant pas avec les ordures ménagères pour réduire le tonnage de ces dernières  
 -en n'utilisant pas de l'énergie pour détruire des déchets recyclables  
 -en valorisant les déchets recyclables dans le cadre de filières de traitements spécifiques à chaque type de déchets  
 -en favorisant le développement du compostage  
 -en évitant les gaspillages liés à une sur-utilisation de certains produits (emballages, plastiques).

**Réduire votre facture énergétique, et bénéficier de subventions pour réaliser des travaux d'économie d'énergie, c'est possible !**

Pour toute information, une seule adresse :  
**Habitat & Développement de la Mayenne**

Missionné par Laval Agglomération, HD53 est à votre disposition pour des conseils gratuits et indépendants, et, pour accompagner individuellement dans vos travaux.

21 Rue de l'Ancien Evêché à Laval :  
**02 43 91 19 91**  
[HD53@wanadoo.fr](mailto:HD53@wanadoo.fr)



### Centre Local d'Information et de Coordination

Infos sur l'avenir des personnes âgées

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de Laval et de son agglomération a édité une plaquette d'information pour les personnes âgées et leur famille.

Elle évoque les aides financières pour les sexagénaires et les plus âgés, les hébergements, le maintien à domicile....

Cette plaquette est à la disposition de tous ceux qui le souhaitent à la mairie de Louvigné.



Le CLIC de Laval et de son agglomération est une association loi 1901 créée en 2009 pour les personnes de 60 ans et plus ainsi que leur entourage.

En 2007, 18 066 personnes sont âgées de 60 ans et plus soit 19% de la population de l'agglomération lavalloise.

Le CLIC est un guichet d'accueil, d'information et de coordination pour :

- Les retraités, les personnes âgées et leur entourage.
- Les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

C'est un service gratuit.

#### LE CLIC DE L'AGGLOMÉRATION LAVALLOISE

26, rue du Général de Gaulle

Espace Joinville

Tél. : 02 53 22 70 03

Fax : 02 53 22 70 05

Le lundi de 13h30 à 17h30

Du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 9h à 12h30

[clic@agglo-laval.fr](mailto:clic@agglo-laval.fr)



## Transports Urbains Lavallois

Le délégataire du service public de transports (Kéolis) a rendu son rapport d'activités pour l'année 2010. Retenons quelques chiffres clé :

- 63 bus propriété de Laval-Agglomération + 42 appartenant aux sociétés exploitantes
- 3 325 500 kms parcourus soit +16% par rapport à 2009
- Les effectifs représentent 135 équivalents temps pleins
- Les recettes commerciales sont évaluées à 1 581 820 € soit +6,40% par rapport à l'année 2009

Les TAD, services de transport à la demande, (Tulib et Tuléa), ont fortement augmenté (+50,8%) depuis leur mise en service en septembre 2010. Ces services répondent à une demande croissante surtout sur la seconde couronne non desservie par des lignes régulières. A titre d'exemple, le réseau TULIB a transporté 2 831 personnes en avril 2011 dont 64 à Louvigné.

**N'hésitez pas à vous informer à 'ESPACE TUL', Allée du Vieux St Louis à LAVAL.**



## PLH - Programme Local de l'Habitat

Le PLH (Programme Local de l'Habitat) adopté par Laval-Agglomération pour la période 2011-2016 fixe les principes de développement de l'habitat : conforter l'attraction de la ville centre, renforcer la vocation 'sociale' de la 1<sup>ère</sup> couronne, ralentir le rythme de production sans compromettre le développement des communes.

La répartition en nombre de nouveaux logements a été définie comme suit :

- Ville centre : 1 482
- 1<sup>ère</sup> couronne : 1 230
- 2<sup>ème</sup> couronne : 678

En terme d'objectifs de production, le pôle de communes Argentré/Louvigné/Soulgé ne devrait pas dépasser 177 nouveaux logements pour la période 2011-2016 (101 pour Argentré, 44 pour Soulgé et 32 pour Louvigné).

Etant ainsi limité à 32 nouveaux logements sur cette période, Louvigné devrait donc retrouver un rythme de construction plus raisonnable.

# ETAT CIVIL

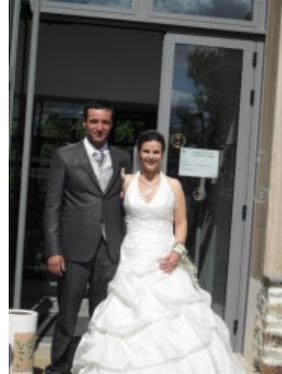
## Naissances 2011

GIRAULT	Antoine	15/01/2011	LAVAL
GAUTIER	Romane	08/02/2011	LAVAL
LANDAIS	Cali	28/03/2011	LAVAL
JARRY	Marius	04/04/2011	CHÂTEAU-GONTIER
MARCHAND	Timéo	23/04/2011	LAVAL
MARTINS	Myla	27/04/2011	LAVAL
MARTIN-GUIBERT	Timéo	14/05/2011	LAVAL
GEORGET	Lara	31/05/2011	LAVAL
CARCEL	Nino	14/06/2011	LAVAL
LEGRAND	Arthur	22/06/2011	LAVAL
BRY	Noa	25/06/2011	LAVAL

## Décès 2011

Denise DESNOS épouse FRANGEUL	08/04/2011
Jean Jacques PHILIPPE	26/04/2011

## Mariages



Françoise  
COQUEREAU et  
Charles-henri TROU  
Le 14.05.2011



Marion ROUZIÈRE et  
Yohann ALVES-  
FERREIRA



Sophie BARRAIS et  
Arnaud LEGER  
Le 11.06.2011



Isabelle GUEST et  
Dominique NEBON  
Le 11.06.2011

## DECES DE MONSIEUR ANDRE CRIBIER MAIRE HONORAIRE

Mon désir légitime de rendre hommage à Monsieur CRIBIER se heurte à la complexité d'une vie bien remplie qui vous a été retracée en début de cérémonie. Les mots ne suffiront pas à tout dire.

Après ses douloureuses années de captivité, Monsieur CRIBIER entre au Conseil Municipal de LOUVIGNÉ en 1953. Il est élu Maire en 1965 et occupera cette fonction jusqu'en 1979 tout en restant au Conseil Municipal jusqu'en 1983.

Au cours de ses différents mandats, Monsieur CRIBIER a mené à bien la restructuration de l'ensemble des chemins ruraux, l'aménagement du centre bourg dans sa configuration actuelle et la mise en place de l'assainissement collectif. Nous lui devons aussi les premiers lotissements qui ont généré un apport conséquent de population nouvelle dans les années 70 et le développement de structures scolaires et sportives. Précurseur en matière d'intercommunalité, il décidait d'adhérer dès 1965, au syndicat de communes ayant pour centre Laval. Ce ne sont là que les chantiers essentiels auxquels il s'est consacré avec énergie et passion.

Homme d'une extrême rigueur dans tout ce qu'il entreprenait, il me laisse le souvenir d'un aîné respectable et très respecté. Sa valeur exemplaire nous contraignait à une ponctualité sans faille : les jours d'élection, il mettait un point d'honneur à déposer, le premier, son bulletin dans l'urne. Il savait aussi cultiver l'humilité, la tolérance et utilisait volontiers la patience lorsqu'une négociation s'avérait difficile, mais toujours le cap était fixé et il tenait fermement la barre. Quand il a souhaité quitter sa fonction de Maire, il répondait à M. Landelle qui devait lui succéder : « Pour être Maire, il ne faut pas être trop âgé et surtout être en parfaite santé. »

En résumé, nous avons eu la chance de côtoyer un homme de grande sagesse, c'est-à-dire quelqu'un qui fait preuve d'un jugement droit, sûr, averti dans ses décisions et ses actions.

Puissiez-vous, Monsieur CRIBIER, continuer à nous éclairer sur le chemin de notre vie !

14 février 2011

Jean-Bernard LE GALLIOT Maire

## Du changement dans les associations Louvignéennes !

Depuis Septembre 2010 l'Association de Tennis de Table a mis fin à ses activités après 24 années: le non-renouvellement des effectifs, les déplacements éloignés, les matches le mardi soir rendaient de plus en plus difficile la participation de Louvigné en championnat. Le bureau a donc décidé d'arrêter l'engagement de son équipe et de verser le solde des comptes bancaires à l'Association Sportive de Gymnastique Volontaire qui a lancé en septembre 2010 la section Gym 3 Pommes pour les jeunes enfants.

*Remerciements à Roland BEZIER et toute son équipe pour le travail accompli au Tennis de Table.*

*Félicitons également le bel esprit de solidarité entre ces deux associations, l'une s'arrête (le Tennis de Table) et confie ses finances à la petite dernière qui se lance (la Gym 3 Pommes).*

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL
Amicale Anciens Combattants - A. F. N. et Autres Conflits	Jean-Claude LEROUGE	Le Sillon – 53210 LOUVIGNÉ	02 43 02 74 93	<a href="mailto:jeanclaude.lerouge@orange.fr">jeanclaude.lerouge@orange.fr</a>
Académie Lyrique des Pays de Loire	Jean-François CARRIC	8, Place St Martin 53210 LOUVIGNE	09 51 30 11 45	<a href="mailto:alpl.lyrique@free.fr">alpl.lyrique@free.fr</a>
Association des Jeunes de Louvigné (AJL)	Vincent BOURDOISEAU	3, résidence la Fontaine 53210 LOUVIGNÉ	06 70 66 45 36	
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique	Jean-François HOUDAYER	Le Pont des Dames 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 86 39	<a href="mailto:phoudayer@aliceadsl.fr">phoudayer@aliceadsl.fr</a>
Association Récréa-Scrap	Caroline BREARD	19, Domaine des Charmes 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 98 07	<a href="mailto:c.souchu@laposte.net">c.souchu@laposte.net</a>
Association Sportive et Culturelle de l'Ecole Publique	Gwenaél POISSON	Ecole « Le Grand Pré » - Place des Sports - 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 31 44 (D) 02 43 90 94 48	<a href="mailto:ecole.primaire.louvigne@wanadoo.fr">ecole.primaire.louvigne@wanadoo.fr</a>
Association Sportive Football	Yoann LE DU	2 rue de Babenhausen 53210 LOUVIGNÉ	06.98.90.12.78 02.43.64.23.59.	<a href="mailto:524531@liguedumaine.fr">524531@liguedumaine.fr</a>
Association Sportive Gymnastique volontaire, Gym trois pommes	Annick TREMBLAY	Les Petites Pensées - 3 route de la Doyère - 53210 LOUVIGNÉ		<a href="mailto:annicktremblay@hotmail.com">annicktremblay@hotmail.com</a>
Association Sportive Tennis	Christophe MÉTAYER	8, Route de l'Étang 53210 LOUVIGNÉ	02 43 98 89 43	<a href="mailto:casaline@orange.fr">casaline@orange.fr</a>
Club de l'Amitié	Marie-José HOREL	Les Tourterelles 53210 LOUVIGNÉ	02 72 95 35 65	
Comité d'Animation · randonnées pédestres · scrabble · ateliers créatifs	Stéphane FOUILLEUL  Colette HOUDAYER (responsable) Danièle OGER (responsable) Annick LELOUP (responsable)	Le Clos Robin – 21 Route de l'Étang 53210 LOUVIGNÉ  17, Résidence de l'Angelière 53210 LOUVIGNÉ 20, Logis des Prés de la Fontaine – 53210 LOUVIGNÉ 9, Résidence La Porte 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 37 62 06 28 93 02 08  02 43 37 36 95  02 43 37 31 15  02 43 37 32 51	<a href="mailto:fouilleul.stephane@neuf.fr">fouilleul.stephane@neuf.fr</a>
Comité de Jumelage (Argentré – Louvigné – Babenhausen)	Olivier BÉNARD	10, Impasse des Bolets 53210 ARGENTRÉ	02 43 02 03 73 02 43 66 18 57	<a href="mailto:benard.bolets@free.fr">benard.bolets@free.fr</a>
Théâtre : troupe « Le P'tit Pate-lin »	Roland SÉBY	2, route de l'Étang 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 84 56	<a href="mailto:crseby@wanadoo.fr">crseby@wanadoo.fr</a>
Association Sportive V. T. T. LOUVIGNÉ 53	Thierry GIRAULT	6, résidence de l'Angelière 53210 LOUVIGNÉ	02 43 02 37 62	<a href="mailto:thierry.girault@alvttlouvigne53.fr">thierry.girault@alvttlouvigne53.fr</a>
<b>SERVICES</b>				
Aide à Domicile en Milieu Rural	Marie-Ange GALOPIN Mireille LANGLAIS	5 route de la Doyère 53210 LOUVIGNÉ 20, Grande Rue – 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 37 80 02 43 37 30 77	
<b>INTER-COMMUNES</b>				
Association Rêves d'Etoiles (7 communes)	Mme GERBOIN Céline	14 rue des Tisserands 53260 ENTRAMMES	02 43 90 54 16 06 74 20 14 37	
SIVU	Gwenaél POISSON Mr TURCAN	7 Impasse Futaie 53960 BONCHAMP	02 43 90 94 48 06 84 37 69 33	

## Association Louvigné VTT



L'association fête cette année son dixième anniversaire. Nous avons pour l'occasion réalisé le 8 mai dernier une sortie en famille.

Après une petite marche autour de l'étang du site des perles (Villaines-la-Juhel), nous avons pique niqué sur ce même lieu agréable et aménagé. Les enfants avaient le plaisir de jouer sur les structures à disposition. Ensuite, direction la Sarthe (Saint Léonard des Bois) pour une sortie nature en canoë ou accrobranche. Chacun a choisi l'activité qui lui convenait le mieux. Tous les licenciés, conjoints et enfants ont apprécié cette superbe journée.



Nous travaillons actuellement sur l'organisation de LA LOU- VIJOUANNE 2011 prévue le 16 octobre prochain. Notre randonnée VTT et pédestre est présente dans la liste des manifestations du Tour de La Mayenne VTT. Venez nombreux parcourir les chemins autour de Louvigné.

Si vous souhaitez nous rejoindre et rouler sur les chemins de La Mayenne ou des départements voisins, n'hésitez pas à contacter

**Thierry GIRAULT**

Tél : 02 43 02 37 62

e-mail : [thierry.girault@alvttlouvigne53.fr](mailto:thierry.girault@alvttlouvigne53.fr)



## Le Club de l'Amitié

Si la personne est âgée son cœur ne l'est pas

C'est pourquoi nous avons formé un nouveau bureau :

<b>Présidente</b>	Marie-José HOREL
Vice-président	Michel DALIBARD
Secrétaire	Thérèse PEU
Secrétaire adjointe	Denise CHOPIN
Trésorier	Alain MOUSSAY
Trésorier adjoint	Maurice GILLES
Membres	Marie-Ange GALOPIN Fabienne LEROYER Chantal GAROT

Si vous voulez vous inscrire,

Le nouveau bureau sera ravi de vous avoir comme adhérent.

Merci à tous.



## Théâtre

La troupe du P'tit Patelin est à pied d'œuvre pour préparer sa nouvelle pièce de théâtre.

Nos acteurs commencent à apprendre leur texte. Pas de vacances pour eux.

Notez dans vos agendas que le théâtre montera sur les planches durant 3 weekends de janvier 2012.

En attendant passez d'excellentes vacances.

Le président,  
Roland SEBY



## ASSOCIATION TENNIS

L'Association tennis a relancé l'adhésion pour l'accès au terrain de tennis. La cotisation est toujours de 10 € par famille pour la saison et 5€ de caution pour la clé si vous êtes nouveaux adhérents.

Afin de récupérer la nouvelle clef, vous pouvez contacter :

Christophe Métayer au 02.43.98.89.43 ou Brigitte Abivin au 02.43.37.37.23

Vous pouvez aussi noter sur vos agendas, que l'association tennis organisera un tournoi amical le dimanche 11 septembre 2011.

Adhérents ou non-adhérents pourront y participer

A l'issue des rencontres, un barbecue sera organisé. Pour cela, il sera demandé une participation de 5€ par adulte et de 2.50 € par enfant.

Vous pourrez nous contacter à partir du 15 août pour nous confirmer votre présence.

Merci d'avance pour la diffusion de ce message

Christophe Métayer  
Association tennis

## RÉ CRÉA SCRAP

## ASSOCIATION DE SCRAPBOOKING

Le scrapbooking est un loisir créatif autour du thème de la photo (Mini-album, Pages, home déco, etc....).



Nous nous réunissons tous les jeudis soirs à partir de 20h00 et jusqu'à 23h30 dans la maison des associations de Louvigné (sauf vacances de Noël et d'été). Notre objectif est de permettre à nos licenciés d'échanger des astuces, des idées, des techniques. Mais aussi de mettre le matériel de l'association en commun. Des ateliers sont proposés occasionnellement soit par des membres de l'association, soit par des personnes extérieures durant l'année pendant les séances du jeudi ou ponctuellement les week-end.

Les inscriptions se font tout au long de l'année. Le tarif: 20 € le trimestre, ou de 60 € à l'année.



Ce rendez-vous semestriel nous permet de faire un bilan de nos activités et de vous en présenter de nouvelles.

Lors de notre Assemblée Générale en mars dernier, deux membres ont souhaité quitter notre association : Daniel HOUDAYER et Stéphane BRICAUD. Qu'ils soient ici très sincèrement remerciés pour tout ce qu'ils ont pu apporter, en particulier Daniel HOUDAYER pour 25 années de présence et son dévouement en tant qu'organisateur des « soirées cabaret ».

Stéphane FOUILLEUL a été réélu Président, à l'unanimité.

Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux membres !

Contact :

Stéphane FOUILLEUL  
02 43 37 37 62

Bureau

S. Fouilleul - président  
S. Girault - vice-présidente  
Y. Gendron - trésorière  
S. Deligeon - trésorier adjoint  
C. Le Galliot - secrétaire  
C. Bourdoiseau - secrétaire adjointe

## FETE COMMUNALE

Cette année, nous avons innové en étalant cette fête sur un week-end :

- . traditionnel **concours de pétanque** en nocturne le vendredi,
- . un **rallye** dans les rues de notre commune le samedi après-midi,
- . **soirée pique-nique** avec barbecues le samedi soir.

52 équipes se sont inscrites pour le concours de pétanque ; le règlement avait été un peu modifié cette année pour permettre une « finale vainqueurs » et une « finale vaincus ». Nous avons bien noté que certains participants auraient préféré jouer d'autres parties et nous en tiendrons compte pour l'année prochaine !

Voici les résultats du concours de pétanque :

Finale vainqueurs :

VIOT Angelo / FOUILLEUL Stéphane 7  
PIAU Anthony / BRICAUD Stéphane 13

Finale vaincus

PINCON Jacques / GOULET Cyrille 9  
LAUNAY Pascal / ARDUINI Bernard 13

Pour le **rallye** dans les rues de Louvigné avec photos à reconnaître et les jeux organisés dans chaque quartier, nous n'avons enregistré que 15 équipes, mais tous les participants s'accordent à dire qu'ils ont passé un excellent moment en jouant, en observant, en découvrant aussi !!

L'équipe gagnante est celle des « globe trotters », Hélène et Laure LAPIERRE et leurs compagnons, Cyrille MOUSSAY  
Les seconds sont : Brigitte et André ABIVIN, Maryvonne et Loïc GAUTIER.

Pour la **soirée pique-nique**, nous n'avons jamais réussi à mobiliser autant de participants !! Nous étions 360 personnes à partager les barbecues, soit plus ou moins un tiers de la commune ! L'association ADA (Association Découverte d'Artistes) animait cette soirée, avec une première partie « style cabaret » et une deuxième partie « disco » permettant de danser.



Nous remercions vivement les sponsors qui nous ont confié de nombreux lots, ce qui nous a permis de récompenser tous les participants.

Le week-end était donc chargé mais il restera mémorable du fait du superbe temps mais aussi et surtout de la mobilisation d'un grand nombre de Louvignéens et Louvignéennes et nous vous en remercions vivement.

## SCRABBLE

A tout moment, vous pouvez vous joindre au groupe : les séances se tiennent chaque mardi à 20 H 30 à la maison des associations.

Contact : Danièle OGER : 02 43 37 31 15

## CLASSES 1

Les personnes nées une année se terminant par « 1 » sont des « classes 1 » !

La tradition veut que toutes celles et tous ceux qui sont concernés se retrouvent pour une soirée ; elle est prévue le samedi **22 octobre** 2011 à la salle des loisirs de Louvigné.

### Contacts :

. Gérard TREMBLAY

e.mail : [annicktremblay@hotmail.com](mailto:annicktremblay@hotmail.com)

. Maryline GUEST - ( 02 43 66 94 42

. Marie-Ange GALOPIN - ( 02 43 37 37 80

## VAISSELLE

Il est possible de louer de la vaisselle aux tarifs suivants :

- couverts 0,20 €  
(assiette, verre, cuiller, fourchette, tasse)
- table et banc 2,50 €
- barbecue 5,00 €

Le paiement est demandé à l'enlèvement ; en cas de perte ou de casse, une participation pour le remplacement est demandée.

Les **Associations de Louvigné** peuvent disposer gratuitement de ces services.

### Contact :

Charles MARTEAU - ( 02 43 37 84 86

## RANDONNEES PEDESTRES

Pour la 2ème année consécutive, les randonneurs ont découvert, avec toujours autant de plaisir, deux nouveaux circuits dans le Golfe du Morbihan : ST AVOYE et la Pointe d'ARRADON, les 28 et 29 mai.

Accueillis dans un lycée professionnel d'ETEL, certains ont retrouvé, et d'autres découvert, les « joies du pensionnat », dortoir, réfectoire ....A renouveler..., les circuits ne manquant pas !.



*Cimetière de bateaux à ARRADON*



*A marée basse*

Pour **2012**, nous vous proposerons de découvrir, en covoyage, la SUISSE NORMANDE au printemps - **MONCY** et ses environs - sur 2 jours, les 12 et 13 mai 2012

Dates à retenir sur votre calendrier !

### **SORTIES PEDESTRES POUR FIN 2011**

. 11 septembre	PARIS (complet)	
. 9 octobre	ST LOUP DU GAST	12 km
. 13 novembre	FONTAINE DANIEL	8 km
. 11 décembre	LAVAL	11 km

Les départs de LOUVIGNE sont toujours Place Saint-Martin à 13H30 (sauf rando à la Journée)

Bienvenue à toutes et à tous.

### Contacts

- Janine BRUNEAU	02 43 37 32 27
- Colette HOUDAYER	02 43 37 36 95
- Jacqueline RABOT	02 43 91 15 92

### **NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :**

- SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2011
- SOIRÉE ENTRECOTE / FRITES

- SAMEDI 22 OCTOBRE 2011
- SOIRÉE CLASSES 1

- SAMEDI 10 ou 17 DECEMBRE 2011
- ANIMATION NOËL

- SAMEDI 07 JANVIER 2012
- VŒUX AUX ASSOCIATIONS
- ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS

En attendant de vous retrouver aux dates ci-dessus,

**BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS !  
A BIENTÔT !**

### Contact :

Stéphane FOUILLEUL  
02 43 37 37 62



## LOUVIGNÉ - ARGENTRÉ - BABENHAUSEN A PIED : ILS L'ONT FAIT !!

Louvigné - Argentré - Babenhausen, voilà un trajet que les membres du Comité de Jumelage pensaient bien connaître après 20 ans d'allers retours entre la France et l'Allemagne. Mais était-ce vraiment le cas ? C'est ce qu'ils ont voulu vérifier : « Cette année, on y va à pied !!! ». Mais comment relever le défi ? Une grande randonnée s'étalant sur 40 jours ? Un relais s'étalant 24h/24h avec des randonneurs de nuit ? Tout cela semblait trop compliqué. La solution retenue : une marche par binômes, en parallèle, et s'étalant sur plusieurs week ends.



Privilégiant les sentiers de grande randonnée et les chemins de traverse, les randonnées, d'une longueur moyenne de 15 km, ont permis aux marcheurs de redécouvrir des paysages qu'ils n'apercevaient que furtivement par la vitre de l'autocar.

Le 8 mai, en guise d'introduction à ce périple un peu fou, 25 marcheurs s'étaient donné rendez vous à Louvigné pour rejoindre, ensemble, Argentré et Saint Céneré.

Les samedi 21 et dimanche 22 mai, direction la Mayenne, la Sarthe et l'Eure et Loir pour les 26 randonneurs qui se sont répartis, deux par deux, les différents parcours proposés. Au programme de ce week end ensoleillé : le mont Rochard, la forêt de Sillé, La Ferté Bernard, point d'étape du samedi, le parc régional du Perche ou le pays Dunois.



Deux semaines plus tard, profitant du long week end de l'Ascension, ils étaient 16 à tenter l'expérience. Direction Orléans pour traverser les plaines de la Beauce, le Loiret, l'Yonne, le Pays d'Othe, l'Aube. Fin du périple en Haute Marne, sur la « Côte des Bar », au pays du Champagne, avec la visite d'une cave (dégustation comprise !).

Enfin, du 9 au 17 juillet, 5 jeunes courageux sont venus se joindre aux 13 randonneurs aguerris pour clore cette belle aventure. Au programme de cette semaine haute en couleurs : les sources de Vittel et Contrexéville, le massif des Vosges avec l'ascension de Gérardmer, la « perle des Vosges », station de ski célèbre pour son festival international du film fantastique et le passage du col de la Schlucht et ses 1 139 Mètres. Ensuite, ce sera le passage du Rhin, frontière naturelle entre la France et l'Allemagne, la ville de Freiburg, pionnière en matière de développement durable, les sources du Danube (le plus long fleuve d'Europe, cher à Johann Strauss), le lac de Titisee, la traversée de la forêt noire, et enfin, après tant d'efforts, la Bavière et l'arrivée à Babenhausen.

Au total, 85 marcheurs, 1 000 km parcourus (sans compter les détours !), plus de 300 heures de marche, une logistique digne du tour de France... mais au fait, tout ça pour quoi ?

Officiellement : pour inviter nos amis allemands à participer aux festivités du vingtième anniversaire de la signature de la charte de jumelage entre Argentré, Louvigné et Babenhausen. **Le prochain échange officiel aura lieu à Argentré et Louvigné pendant le week-end de l'Ascension, du jeudi 17 au dimanche 20 mai 2012.**

Officieusement : pour l'amour des grands espaces et des beaux paysages, pour le goût de la découverte, pour le challenge physique... et tout simplement, pour le plaisir de partager une aventure humaine hors du commun.



Bonnes vacances à toutes et à tous et à bientôt

**Comité de Jumelage Argentré-Louvigné-Babenhausen**

Renseignements :

- sur le site internet du comité : [www.jumelage.fr](http://www.jumelage.fr)

- par email : [info@jumelage.fr](mailto:info@jumelage.fr)

- ou près du Président, Olivier Bénard

( 02 43 02 03 73

## ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL DE LOUVIGNE

Notre saison 2010-2011 s'est achevée par plusieurs satisfactions . Le Club n'enregistre aucune descente ; le bilan sportif est donc satisfaisant .

L'AS LOUVIGNE est en Ligue du Maine depuis la saison 97-98 , ce qui représente sa 13eme année à ce niveau.

**L'EQUIPE A** dirigée par Sébastien DUVAL avait très bien débuté le championnat de DRH mais les mois d'hiver ont été préjudiciables . Fort heureusement comme vous avez pu le remarquer le printemps est arrivé très tôt cette année et suite à une prise de conscience des joueurs ainsi que les efforts fournis à l'entraînement à la demande de l'entraîneur l'équipe a pu se remotiver et terminer à la 8eme place.

**L'EQUIPE B** managée par Yohan JEGU a vécu un bon championnat .Elle termine à la 3eme place en réalisant des matches d'excellente qualité . L'ambition du Club sera de voir cette équipe monter à l'échelon supérieur la saison prochaine .

**L'EQUIPE C** encadrée par Pascal JUMELAIS a aussi réalisé un bon parcours en terminant 5eme . Notre seul souci est que cette équipe ne sera peut être pas reconduite la saison prochaine par manque de joueurs .

**L'EQUIPE VETERAN** sous la direction de Charlie BOUCHARD et de Patrick BREHIN termine à la 3eme place . Une bonne saison a été réalisée ; nous souhaitons cependant que cette équipe pense plus au plaisir de jouer qu'au résultat .

**L'EQUIPE U15** en entente avec l'US ARGENTRE termine 7eme au classement . Elle a réalisé une meilleure place à l'aller qu'au retour .

**L'EQUIPE U13** en entente avec l'US ARGENTRE finit la saison à la 4eme place en ayant fait aussi bien à l'aller qu'au retour

**NOS EQUIPES DE JEUNES** ont été entraînées le mercredi par Thierry MONGONDRY et Nicolas RIVERON en U7 , par Kévin RUFFAT puis par Gérard NATTES en U9 et en U11.

Elles ont été dirigées le Samedi par Thierry MONGONDRY et Martial NATTES en U7, par Antony RONSIN et Kévin RUFFAT en U9., nos U11 ont joué avec l'US ARGENTRE le samedi matin . Tous nos jeunes ont eu le plaisir de participer aux plateaux organisés sur le secteur .

**Le nouveau bureau tient tout particulièrement à remercier et féliciter Auguste DUVAL pour toutes les années consacrées au Club de Louvigné. 2011 est l'année européenne du bénévolat, Auguste en est un formidable exemple !**

**Bravo et merci Auguste.**

Merci aux parents qui ont assuré le transport et aussi aux jeunes qui ont participé activement à l'entraînement du mercredi après midi à savoir Bérénice LERIOUX , Alexan ROCTON et Maxime BOURSERIE au mois de Juin .

Merci à Jean-Louis PORTIER et à Christophe CADENAS d'avoir maintenu le budget du Club.

Félicitations à Jean-Pierre DELIGEON qui a reçu la médaille de vermeil pour ses 36 années de secrétariat à l'AS LOUVIGNE , médaille qui lui a été remise lors de l'Assemblée Générale du District à Vaiges .

Suite à l'arrêt d'Auguste DUVAL qui a assuré la présidence du Club pendant 18 ans ; de Jean-Louis PORTIER le trésorier et de Christophe CADENAS le trésorier adjoint ; d'Elisabeth MARTEAU et de Yohann MOUSSAY une nouvelle équipe dirigeante a été mise en place .

### **Voici la composition du bureau pour la saison 2011-2012 :**

**Président** : Yoann LE DU

**Vice Président** : Nicolas VEILLON

**Secrétaire** : Jean-Pierre DELIGEON

**Secrétaire Adjoint** : Thierry MONGONDRY

**Trésorier** : Bernard ARDUINI

**Trésorier Adjoint** : Yvonnick VILETTE

**Membres** : Antony RONSIN , Marc CHESNEAU , Denis FOLLIOU , Gérard NATTES , Christelle GUILLONNEAU , Franck SAVIGNARD , Sébastien DUVAL , Angelo VIOT , Bienvenu ANDRE TUBANZA , Guillaume GOUYER.

L'Association Sportive vous souhaite de bonnes vacances

L'AS LOUVIGNE a engagé une équipe en U11 pour la saison 2011-2012 , elle jouera à Louvigné .

Si votre fils est né en 2001 ou en 2002 et qu'il désire en faire partie faites le savoir à Jean - Pierre DELIGEON ( tel 02.43.37.31.69 ) .



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'année scolaire s'est clôturée pour l'APE par 2 temps forts:

- **La fête de l'école:** Malgré le déluge qui s'est abattu sur le spectacle des enfants, nombreux ont été les téméraires à participer aux diverses animations proposées: structures gonflables (dont un babyfoot humain!), Pêche à la ligne, chamboule tout, tombola (entrée au puy du fou, Futuroscope, recréa foot, zoo de doué, zoo de la flèche...), tir au but...bravo aux enfants pour leur représentation!

- **Le vide grenier:** Placé au contraire sous le signe de la canicule, beaucoup d'achats ont remplis de nouveau des greniers vidés grâce aux ventes. En plus de la structure gonflable, un professionnel du cirque est venu donner à cette journée une dimension familiale, appréciée de tous!



Nous remercions les volontaires venus nous aider dans l'organisation de ces journées ainsi que nos sponsors: Tootelek, Gate, Air B Prestations, les garages: Olivier Foucault à Meslay du Maine, Ludovic Cauchois et GPL Evolution, le vieux Pressoir, le st Martin, Benoît Gasnier, Frédéric Livet (peinture et renovation), le salon Créa'line, Air Nature, la vigne et le terroir, Kiloutou, le bar l'Alexain, Négo Pro.

L'ensemble des manifestations a permis non seulement de participer à la convivialité de Louvigné mais aussi à participer financièrement à la classe de mer à hauteur de **5000€!**

Pour mieux connaître nos actions ou pour nous rejoindre dans cette aventure, nous vous invitons cordialement à l'Assemblée Générale qui se déroulera le **vendredi 16 septembre à 20h00 à la salle des loisirs.**

A vos agendas! Une équipe motivée vous y attendra!



## ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

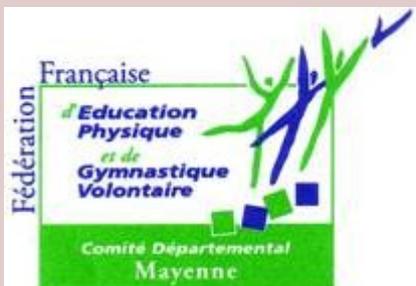
La gymnastique volontaire pratique une **activité sportive non compétitive** tout en assurant **bien-être, épanouissement** et **convivialité**. Le licencié vient quand il veut, quand il peut pour son plus grand plaisir. Si vous voulez vous joindre à nous : rendez-vous à la salle des loisirs **le lundi 19 septembre 2011** de 19 h à 20 h avec Maryse Ferrant, animatrice EPGV.

La **section « gym 3 pommes »** a 1 an. Ce sont 14 enfants qui ont suivi les cours d'Olivier Gillot, animateur enfant EPGV. Nous invitons leurs parents à les pré-inscrire pour la rentrée 2011/2012 auprès de la secrétaire Foliot Céline.

Ces cours sont ouverts aux **enfants nés en 2006 -2007-2008** et leur nombre sera limité à 18. Ils reprendront **le mercredi 21 septembre 2011** de 16h15 à 17h à la salle de motricité de l'école publique du Grand Pré.

Les **inscriptions** se feront le mercredi 14 septembre 2011 de 16h15 à 17h à l'école.

Si nous pouvions changer l'état d'esprit du sport en proposant cette phrase à nos enfants : « N'essaie pas d'être le premier, essaie d'être meilleur que toi. ». Le chemin est encore long mais ça vaut le coup d'essayer...



De bonnes vacances sportives.

La présidente : Annick Tremblay

# INFOS PRATIQUES

## Les travaux dispensés de permis de construire mais soumis à déclaration préalable

Vous souhaitez installer un abri de jardin ou refaire le ravalement de votre façade, clôturer votre terrain ou construire une piscine, poser des panneaux photovoltaïques ou solaires ou changer de menuiseries extérieures ? Dans quels cas devez-vous faire une déclaration préalable, quels sont les délais, quelles pièces devez-vous fournir pour votre dossier ? Le point sur la déclaration préalable de travaux. La déclaration préalable est un document administratif qui donne les moyens de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est obligatoire pour les travaux suivants :

- Constructions ou extensions d'une surface comprise entre 2 et 20m<sup>2</sup>
- Murs dont la hauteur est supérieure ou égale à 2m
- Piscines non couvertes dont la surface de bassin est comprise entre 10 et 100m<sup>2</sup>
- Clôtures
  - Panneaux photos voltaïques et solaires
- Ravalement de façade entraînant une modification de l'aspect extérieur du bâtiment
- Changement des menuiseries extérieures (fenêtres, portes, velux®, couverture...)
- Changement de destination d'un bâtiment (ex : transformation d'un local commercial en local d'habitation)

### Quelles sont les pièces à fournir et quels délais ?

Le formulaire de demande, disponible en mairie ou téléchargeable sur [www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr), doit être signé du déclarant. Le dossier de déclaration préalable doit comporter, en fonction des travaux effectués, un plan de situation, un plan de masse avec emplacement du projet et éventuels bâtiments existants, coté par rapport aux limites du terrain et de la construction, plan de l'ensemble (coté, façades et toitures).

Cette déclaration est valide pendant 3 ans. Les travaux doivent commencer dans ce délai, dès l'obtention de la déclaration préalable. Une fois commencés, ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.

### Quelles sont les conditions à remplir ?

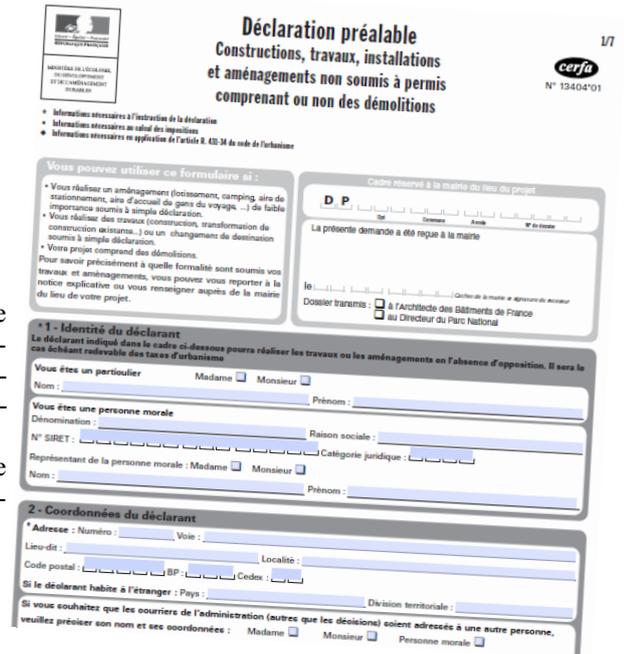
Votre projet doit respecter la réglementation applicable : les règles d'ordre public (sécurité et salubrité publiques) et les dispositions applicables sur la commune (règles nationales d'urbanisme, plan local d'urbanisme, règlement de lotissement).

L'accord de certains services est également nécessaire suivant la situation ou la nature du projet. Si le terrain où se situe le projet est concerné par des servitudes d'utilité publique ou par des contraintes spécifiques telles que périmètre de monument historique, sites classés ou inscrits, zone inondable, proximité d'une voie SNCF ou d'un site archéologique le projet devra recevoir l'accord du gestionnaire de la servitude.

### Coordonnées

Pour tout renseignement, contacter la mairie au 02 43 37 30 94

Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 18h



**17**

**cerfa**  
N° 13404\*01

**Déclaration préalable**  
Constructions, travaux, installations  
et aménagements non soumis à permis  
comportant ou non des démolitions

• Informations nécessaires à l'instruction de la déclaration  
• Informations nécessaires au calcul des impôts  
• Informations nécessaires en application de l'article R. 433-34 de code de l'urbanisme

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage...) de faible importance soumise à simple déclaration.
- Vous réalisez des travaux (construction, transformation de construction existante...) ou un changement de destination soumis à simple déclaration.
- Votre projet comprend des démolitions.

Pour savoir précisément à quelle formalité sont soumis vos travaux et aménagements, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cette déclaration est à déposer en mairie de la commune.

**D P**

La présente demande a été reçue à la mairie le : / /

le : / /

Document transmis :  à l'Architecte des Bâtiments de France ou  au Directeur du Parc National

**1 - Identité du déclarant**  
Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera le cas échéant redevable des taxes d'urbanisme

Vous êtes un particulier : Madame  Monsieur   
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Vous êtes une personne morale  
Raison sociale : \_\_\_\_\_  
N° SIRET : \_\_\_\_\_ Catégorie juridique : \_\_\_\_\_  
Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur   
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**2 - Coordonnées du déclarant**

Adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_  
Lim-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame  Monsieur  Personne morale



**NOTE SUR LA REGLEMENTATION DES TRAVAUX DANS LES PERIMETRES D'AMENAGEMENT FONCIER**

**LA MAYENNE**  
CONSEIL GÉNÉRAL

**QUELS TRAVAUX NÉCESSITENT UNE AUTORISATION PRÉALABLE ?**

Tous travaux susceptibles de modifier l'état des lieux, tels que :

- Mouvements de terres : remblaiement, excavation, dépôt y compris temporaire...
- Travaux hydrauliques : création/suppression de fossé, réseau de drainage/irrigation, forage, plan d'eau...
- Réseaux : création ou suppression de réseaux électriques, téléphoniques, d'assainissement, d'adduction en eau potable, gaz, voirie et chemins...
- Bâti : création ou suppression de bâtiments y compris ceux soumis à permis de construire, murets...
- Abattage, plantation, classement des arbres, bois, haies, vergers...

**OÙ PEUT-ON SE PROCURER LE FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION ?**

- Dans les mairies concernées par l'aménagement foncier, ou auprès du Conseil général de la Mayenne :
- sur le site internet : [www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr)
- ou sur simple demande auprès de la Cellule aménagement foncier à la Direction de l'Économie et du Développement Local (DEDL)

**QUELLES SONT LES PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE D'AUTORISATION ?**

- Le formulaire d'autorisation complété
- Un document justifiant le titre du propriétaire foncier
- Un document justifiant l'accord du propriétaire sur les travaux pour lesquels est faite la demande
- Un plan de situation des travaux



## Graines de CHAMPIONS

### Viet vo dao : bons résultats en coupe de France - Soulgé-sur-Ouette

Dimanche 3 avril, lors de la coupe de France de Nghia long Viet vo Dao, l'Anlam (association nghia long arts martiaux) a connu de bons moments. Ils étaient 8 Vo sinhs (pratiquants) sur le tatami de Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), parmi 130 autres venus de toute la France.

Trois épreuves étaient au programme : quyen (technique) dau (combat) et vat (lutte traditionnelle). À 18 reprises, le club de Soulgé est monté sur le podium : Garnier Stéphanie, senior (1<sup>ère</sup> en lutte, 2<sup>ème</sup> en technique et combat) ; les louvignéens Lemonnier Dylan benjamin (1<sup>er</sup> en combat et lutte, 3<sup>ème</sup> en technique), Enzo son frère, poussin, s'est vu décerner le challenge du meilleur jeune 2011 (1<sup>er</sup> techn. et lutte, 2<sup>ème</sup> en combat) ; Laur Camille, benjamine (1<sup>ère</sup> dans les 3 disciplines) et sa soeur Audrey, pupille (2<sup>ème</sup> en combat) ; Rayah Imane, pupille (1<sup>er</sup> lutte et 2<sup>ème</sup> en techn) ; Liabot Océane, benjamine (2<sup>ème</sup> en techn) son frère Luc (3<sup>ème</sup>, lutte et combat).



### Arthur BOULIN, 12 ans, champion de bridge

Vendredi 13 mai 2011. Élève au collège de l'Immaculé Conception, il vient de remporter le titre de champion de France cadet.

Arthur BOULIN a 12 ans. Son sourire et sa malice ont poussé à Louvigné. Il vient de remporter le titre de champion de France de bridge cadet, ce week-end au siège de la Fédération Française de Bridge (FFB), à Saint-Cloud. Du haut de son 1,55 cet élève en 5 e à l'Immaculée Conception à Laval s'est initié au bridge il y a seulement un an et demi grâce à ses parents, Olivier et Sophie, amateurs avertis de ce jeu de cartes.

Passionné, Arthur suit les cours du Bridge-club de Laval pendant les vacances scolaires et n'en finit pas de dévorer des livres, des livres et encore des livres spécialisés, qui encombrant son chevet. Sous le regard vigilant de sa maman qui lui inculque d'autres priorités comme le travail à l'école et l'activité sportive.

Un peu gêné par son nouveau statut, il annonce à demi-voix qu'il participera fin juillet à un stage en Haute-Savoie avant de participer en août au championnat international cadet du Touquet. Un peu plus et Arthur, aurait pu être la parfaite illustration du slogan de la célèbre marque Asics© : « Anima Sana In Corpore Sano », « un esprit sain dans un corps sain ».

### GYMNASTIQUE RYTHMIQUE SPORTIVE L'ensemble J2, champion de France en massues

Vingt-sept gymnastes du club de Gymnastique Rythmique et Sportive de Bonchamp ont participé samedi 14 et dimanche 15 mai au championnat de France de la fédération sportive et culturelle de France à Saint-Denis-en-Val en ensembles niveau 2 et individuelles niveau 1. Elles y ont obtenu trois podiums.

La palme revient à l'ensemble J2 en massues qui s'est octroyé le titre de champion de France, ensemble composé de la louvignéenne Coralie Buard, Jeanne Duroy, Léa Arnaud, Marine Landais et Eva Masson.



# Calendrier Des Manifestations

21 Juillet  
Les Estivales  
Concerts gratuits en plein air  
19 h - les pécheresses  
21h - les PPFC

8 Octobre  
Loto A.F.N

13 Novembre  
Commémoration  
armistice

16 Octobre  
Louvijouanne  
Rando VTT

11 Septembre  
Tournoi amical  
de tennis suivi  
d'un barbecue

10 ou 17 Décembre  
Animation de  
Noël

22 Octobre  
Classes 1

17 Septembre  
Soirée  
Entrecôte-Frites  
Comité d'animation

5 Janvier 2012  
Voeux du Maire